

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26/19

Le VINGT-CINQ MARS de l'an deux mille vingt-six, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Mireille CAROLI, Patricia COGNET, Virginie CORMERAIS, Corinne LACOSTE, Sandra MARFAING,*
MM Kevin AUBARET, Pierre BARRIE, Christian BERNIAC, Benoît COUTURIER, Arnaud HILLION, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : *Mme Catherine REMIGY à Corinne LACOSTE, Marie LAZORTHE à Véronique HAITCE*

Date de convocation : 25 mars 2026

Secrétaire de séance : Kevin AUBARET

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Désignation des correspondants communaux

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que, compte tenu des dernières élections municipales, il convient de désigner les nouveaux correspondants communaux.

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal désigne à l'unanimité :

Correspondants « Sécurité Routière » « Tempête » « Défense »
Monsieur Kevin AUBARET – Monsieur Denis VAILLANT – Monsieur Laurent ZANDONA

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 25 mars 2026.

Fait à Goyrans, le 25 mars 2026.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans